

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 21 avril 2021

N° 03

Objet : Approbation des
comptes administratifs et
affectation des résultats 2020

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt et un du mois d'avril à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 13 du mois d'avril 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUZET Éric, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel (excepté aux rapports n°4, 5, 19, 25), BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoît, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine (excepté aux rapports n° 4, 5, 6, 8, 19, 25, 26), CROZALS Florent (à partir du rapport n° 5 – excepté au rapport n° 16), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, BYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain (à partir du rapport n° 2), FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille (excepté au rapport n° 5), ISOARDI Delphine, JOUVES Marc (à partir du rapport n° 3), KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (excepté aux rapports n° 12 et 13), POSTEL Chrystelle (jusqu'au rapport n° 4), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas (excepté rapports n° 17, 18, 19), UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (excepté aux rapports n°4, 5, 25, 26)
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine (jusqu'au rapport n° 34)
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Étaient représentés :

OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
MOULARD Damien a donné pouvoir à ISNARD AUBERT Laurence

Étaient excusés :

AUDRAN Michel	BOURJAC Jean Marie
AUZET Guy	CHALVET Gilles
BALIQUE François	COMTE Jean Paul
BARDIN Chantal	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Nathalie
BAUDOUI Marie Anne	REYNAUD Patrice,
BELMONTE Sylvie	REBOUL Childéric
BERTRAND Philippe	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 23/04/2021

Appréhension et gestion des données

98_DE-004-200067437-20210421-03_21042021

Monsieur Marc BONDIL, rapporteur, expose ce qui suit :

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	37 857 597,91 €	40 787 123,75 €	2 929 525,84 €
Investissement	6 184 362,56€	6 630 747,89€	446 385,33 €
Report investissement	9 813 237,63 €	8 795 942,00€	- 1 017 295,63 €
Besoin section investissement			- 570 910,30 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget principal.

Le résultat cumulé au 31/12/2019 du budget SPANC ayant été repris à tort au budget Assainissement au lieu du budget général, il convient d'en tenir compte pour la reprise et l'affectation en réserves de la section d'investissement des résultats

Budget Principal	Résultat	Résultat SPANC A Intégrer	Résultat corrigé
Fonctionnement	2 929 525,84 €	3 808,33 €	2 933 334,17 €
Investissement	446 385,33€	26 490,77€	472 876,10 €
Report investissement	- 1 017 295,63 €		-1 017 295,63 €
Besoin section investissement	- 570 910,30 €		- 544 419,53 €

Il vous est proposé d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 544 419,53 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 2 388 914,64 € et 472 876,10 € en excédent d'investissement.

2 - Budget Annexe de l'abattoir de Digne :

Abattoir de Digne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	941 701,87 €	1 085 578,13 €	143 876,26€
Investissement	80 316,67 €	51 981,09€	- 28 335,58€
Report investissement	316 361,03€	226 500,00 €	- 89 861,03€
Besoin section investissement			118 196,61€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/04/2021

Appréciation agréée E. Ingalsbecco

99_DE-004-200067437-20210423-03_21042021

118 196,61 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 25 679,65 € et 28 335,58€ en déficit d'investissement.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

Abattoir de Seyne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	155 854,36 €	205 595,12 €	49 740,76 €
Investissement	209 056,11 €	61 291,58€	- 147 764,53€
Report investissement	14 180,66 €	125 000,00€	110 819,34€
Besoin section investissement			36 945,19€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 36 945,19 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 12 795,57 € et 147 764,53€ en déficit d'investissement.

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignols :

Transports Urbains Dignols	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 130 190,14€	1 423 181,09€	292 990,95€
Investissement	2 005,53€	229 466,14€	227 460,61€
Report investissement	227 460,61€	0,00 €	227 460,61€
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », et de reprendre en excédent d'investissement la somme de 227 460,61 € et en excédent de fonctionnement 292 990,95€.

5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :

Budget Annexe Vaulouve	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	21 297,21 €	53 541,32 €	32 244,11€
Investissement	19 610,72 €	19 475,00 €	- 135,72 €
Report investissement	88 955,16€	70 680,00€	-18 275,16€
Besoin section investissement			18 410,88€

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/04/2021

Application en ligne F.bpsales.com

99_DE-004-200067437-20210421-03_21042021

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 18 410,88 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 13 833,23 € et 135,72€ en déficit d'investissement.

6- Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine »

Budget Annexe Parc Cassine	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	520 043,39 €	698 221,80 €	178 178,41 €
Investissement	319 786,29 €	800 402,00€	480 615,71 €
Report investissement	247 925,20€	0,00 €	247 925,20€
Besoin section investissement			0€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", de reprendre en excédent d'investissement la somme de 480 615,71 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 178 178,41 €.

7 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre »:

Budget Annexe ZA St-Pierre	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	55 236,20 €	137 854,22 €	82 618,02 €
Investissement	12 166,68 €	237 976,76 €	225 810,08 €
Report investissement	€	0,00 €	0 €
Besoin section investissement			0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre", de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 82 618,02 € et en excédent d'investissement celle de 225 810,08 €.

8 - Budget Annexe "Blâches Gombert »:

Budget Annexe BLACHES GOMBERT	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	113 069,00€	113 069,00 €	0,00 €
Investissement	70 154,47€	68 913,00 €	-1 241,47 €
Report investissement		0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			1 241,47 €

REÇU EN PRÉFECTURE

le 29/04/2021

Appuyé sur le site E.legitim.com

99_DE-004-200067437-20210421-03_21042021

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "ZA Blâches Gombert", et de reprendre en investissement le déficit de 1 241,47 €.

9 – Budget Annexe « Eau régie » :

Budget Annexe EAU REGIE	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	4 352 231,83€	5 987 841,78 €	1 635 609,95 €
Investissement	2 315 003,94€	1 529 719,95 €	- 785 283,99€
Report investissement	1 101 000€	270 200,00 €	- 830 800,00 €
Besoin section investissement			1 616 083,99 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 1 616 083,99 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 19 525,96 € et 785 283,99€ en déficit d'investissement.

10 – Budget Annexe « Assainissement régie » :

Budget Annexe ASSAINISSEMENT REGIE	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	2 926 627,45€	3 699 974,83 €	773 347,38€
Investissement	3 445 231,49€	2 532 798,87 €	- 912 432,62 €
Report investissement	493 800,00€	815 300,00€	321 500,00 €
Besoin section investissement			590 932,62€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie »

Le résultat cumulé au 31/12/2019 du budget SPANC ayant été repris à tort au budget Assainissement au lieu du budget général, il convient d'en tenir compte pour la reprise et l'affectation en réserves de la section d'investissement des résultats

REÇU EN PREFECTURE

Le 29/04/2021

Application accréditée F.legales.com

99_DE-004-200067437-20210421-03_21042021

Budget Principal	Résultat	Résultat SPANC A soustraire	Résultat corrigé
Fonctionnement	773 347,38 €	-3 808,33 €	769 539,05 €
Investissement	- 912 432,62 €	-26 490,77€	- 938 923,39 €
Report investissement	321 500,00 €		321 500,00 €
Besoin section investissement	-		- 617 423,39 €

Il vous est demandé d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 617 423,39 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 152 115,66 € et 938 923,39 € en déficit d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,

Sous la présidence de Madame Carole TOUSSAINT,
Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes Agglomération, se soit retirée de la séance pour le vote,

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

- *A la majorité moins 1 contre : M. CATILLON Pierre et 3 abstentions : Mmes CHABAL CALVI Nadia, GALLY France, SAVORNIN Béatrice*

ADOpte le Compte Administratif du Budget principal et
AFFECTE en réserve de la section d'investissement la somme de 544 419,53 € et reprend en excédent de fonctionnement 2 388 914,64 €.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne :

- *A la majorité moins 1 contre : M. CATILLON Pierre et 1 abstention : Mme GALLY France*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, affecte « en réserves" de la section d'investissement la somme de 118 196,61 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 25 679,65 €.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

- *A la majorité moins 1 contre : M. CATILLON Pierre et 1 abstention : Mme GALLY France*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 36 945,91€ et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 12 795,57 €.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/04/2021

Agglomération Provence Alpes Agglomération

99_DE-004-200067437-20210421-03_21042021

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

- *A la majorité moins 1 contre : M. CATILLON Pierre et 3 abstentions : Mmes CHABAL CALVI Nadia, GALLY France, SAVORNIN Béatrice*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », reprend en excédent de fonctionnement la somme de 292 990,95 € et en excédent d'investissement la somme de 227 460,61 €.

5- Budget Annexe "barrage de Vaulouve" :

- *A la majorité moins 1 vote contre : M. CATILLON Pierre et 2 abstentions : Mmes GALLY France, SAVORNIN Béatrice*

➤

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", affecte « en réserves » de la section d'investissement la somme de 18 410,88 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 13 833,23 €.

6 - Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine:

- *A l'unanimité des suffrages exprimés moins 3 abstentions : M. CATILLON Pierre, Mmes CHABAL CALVI Nadia, GALLY France*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", reprend en excédent de la section d'investissement la somme de 480 615,71 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 178 178,41 €.

7 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre":

- *A l'unanimité des suffrages exprimés moins 3 abstentions : M. CATILLON Pierre, Mmes CHABAL CALVI Nadia, GALLY France*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre", reprend en excédent de la section d'investissement la somme de 225 810,08 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 82 618,02€.

8 - Budget Annexe "Blâche Gombert" :

- *A l'unanimité des suffrages exprimés moins 4 abstentions : M. CATILLON Pierre, Mmes CHABAL CALVI Nadia, GALLY France, LAQUET Laura*

ADOpte le compte administratif du budget annexe Blâche Gombert et reprend le déficit d'investissement de 1 241,47 €.

9 - Budget Annexe "Eau régie" :

- *A la majorité moins 1 contre : M. CATILLON Pierre et 1 abstention : Mme CHABAL CALVI Nadia*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 1 616 083,99 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 19 525,96 €.

10- Budget Annexe "Assainissement régie" :

- *A la majorité moins 1 contre : M. CATILLON Pierre et 2 abstentions : Mmes CHABAL CALVI Nadia, GALLY France*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe « assainissement régie », affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 617 423,39 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 152 115,66 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PRÉFECTURE

le 23/04/2021

Appréciation spéciale F. Leclercq

99_DE-004-200067437-20210421-03_21042021